

## COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CMM – 25 MARS 2021 SOMMAIRE DES POINTS

### ***Les membres du comité exécutif assistent à la présentation du rapport de la CMM en matière de santé publique.***

Le directeur général fait un suivi des différents dossiers, notamment ceux concernant le Projet Soleil, le parc métropolitain agricole, le corridor Châteauguay-Léry et celui sur les zones inondables. Aucune décision n'est prise ce stade de la rencontre.

### **Règlement 215 MRC Roussillon.** (Concerne le dossier du boisé Châteauguay-Léry)

Le comité exécutif approuve le règlement 215 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC afin d'apporter des modifications aux dispositions relatives à l'affectation Conservation-viable sur le territoire des municipalités de Châteauguay et Léry.

### **Rapport sur l'aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie**

Le comité exécutif prend acte du rapport final de la commission de l'aménagement concernant un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique, et autorise le directeur général à diffuser et à donner suite aux recommandations.

### **Entente de versement avec le CISSS de la Montérégie-Ouest – hôpital régional Vaudreuil-Soulanges**

Le comité exécutif autorise le directeur général à signer l'Entente de versement des sommes dédiées à la compensation des pertes de terres agricoles encourues par la construction de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges. Le CISSS de la Montérégie-Ouest s'engage à verser à la CMM, au plus tard dans les 30 jours de la signature, la somme de 2 400 000 \$ dédiée à la remise en culture de terres en friche.

### **Financement de la grappe métropolitaine de la logistique et du transport (CargoM)**

Le comité exécutif prend acte des rapports d'activités 2020 de la Grappe métropolitaine de la logistique et du transport (CargoM), autorise le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour l'année 2020 (22 000 \$) et autorise le versement d'une contribution maximale de 200 000 \$ pour l'année 2021.

### **Reddition de compte du service 211 Grand Montréal**

Le comité exécutif :

- Prend acte du rapport d'activité 2020 du Centre de Référence Grand Montréal (CRGM) à l'égard du service 211 Grand Montréal;
- Autorise le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour l'année 2020;
- Demande à nouveau au gouvernement du Québec de rembourser la CMM pour le soutien exceptionnel de 200 000 \$ qu'elle a accordé au CRGM dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;
- Demande à nouveau au gouvernement d'augmenter son soutien financier au Service 211 Grand Montréal, qui est un service relevant de la mission sociale de l'État ;
- Prendre acte que l'échéance du Protocole de soutien financier à l'implantation et à l'opération du service 211 dans le Grand Montréal est fixée au 31 décembre 2022 et que la participation financière de la CMM au Service 211 au-delà de cette échéance devra être discutée en tenant compte notamment du soutien financier accordé par les autres bailleurs de fonds, dont le gouvernement.

**Acquisition de lots dans le bois Châteauguay-Léry.** (Concerne le dossier du boisé Châteauguay-Léry)

Le comité exécutif accorde de demander au gouvernement du Québec de contribuer à l'acquisition des lots de terrains situés dans le bois et corridors forestiers métropolitains de Châteauguay-Léry, en raison de deux tiers des coûts admissibles pour fins de subvention, et autorise le directeur général à entamer des démarches en vue de l'acquisition des ces lots de terrains.

**p. j.**

- Ordre du jour CE CMM du 25 mars 2021



## **SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**Le jeudi 25 mars 2021 à 9 h 00**

Par vidéoconférence / Zoom

### **ORDRE DU JOUR AMENDÉ**

#### PRÉSENTATION

- Présentation du rapport de la CAM – santé publique (Jérôme Normand, président)

#### SUIVIS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Projet Soleil
- Parc métropolitain agricole
- Corridor Châteauguay-Léry
- RCI zones inondables – fleuve Saint-Laurent

#### DOSSIERS DÉCISIONNELS

##### **1. Procès-verbal**

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 18 février 2021.

##### **2. Direction générale**

- 2.1. Affaires contractuelles:
  - 2.1.1. Renouvellement de contrat de support informatique. (à venir)
  - 2.1.2. Octroi - Contrat maintenance des stations limnimétriques. (à venir)
- 2.2. Ressources humaines:
  - 2.2.1. Embauche - conseiller en ressources humaines.



- 2.2.2. Embauche - technicienne administrative.
- 2.2.3. Renouvellement – coordonnatrice exécutive.
- 2.2.4. Renouvellement – conseillère en recherche.
- 2.2.5. Renouvellement – conseiller en recherche.

### **3. Aménagement**

- 3.1. Règlement 215 MRC Roussillon.
- 3.2. Règlement 97-33R-16 MRC Les Moulins.
- 3.3. Règlement numéro 20-01 MRC Thérèse-De Blainville.
- 3.4. Rapport sur l'aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie.
- 3.5. Entente de versement avec le CISSS de la Montérégie-Ouest – hôpital régional Vaudreuil-Soulanges.

### **4. Développement économique**

- 4.1. Financement de la grappe métropolitaine de la logistique et du transport (CargoM).

### **5. Finances**

- 5.1. Engagements du directeur général du 1 février au 7 mars 2021.

### **6. Politiques, interventions et développement**

- 6.1. Reddition de compte du service 211 Grand Montréal.
- 6.2. Programme d'aide financière pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal – mise en valeur du Bois de l'Équerre (Laval).
- 6.3. Projet TVB : Forêt du Grand Coteau (Rosemère).
- 6.4. Acquisition de lots dans le bois Châteauguay-Léry.



## **7. Secrétariat**

- 7.1. Prolongation de mandat de la présidente du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal.

## **8. Pour information**

- 8.1. Bureau d'audiences publiques en environnement - L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes.
- 8.2. Liste de correspondance.